



Note d'éducation permanente

de l'ASBL Fondation Travail-Université

www.ftu.be

N°2024- 8, octobre 2024

Qu'est-ce que l'écosocialisme ? (2)

Penser une planification écologique et démocratique

Une analyse de Jean MATTHYS

Circulant de plus en plus ces dernières années, le qualificatif « écosocialiste » se voit revendiqué par des organisations politiques très diverses, depuis la gauche de rupture anticapitaliste jusqu'aux partis socio-démocrates centristes. Face à la diffusion de ce terme, et aux inévitables divergences d'interprétation qui en sont données, nous proposons de revenir sur les textes fondateurs de Michael Löwy, afin d'en rappeler les enjeux idéologiques et politiques principaux. Cette seconde analyse se concentre sur l'idée d'une planification écologique et démocratique portée par ce courant.

INTRODUCTION

Dans une analyse précédente, nous avons vu comment le courant écosocialiste se définit par une critique radicale du mode de production capitaliste qu'il identifie comme la cause systémique principale de la crise écologique que nous traversons¹. Alliant une visée socialiste débarrassée de la logique productiviste et une perspective écologique farouchement anticapitaliste, le projet écosocialiste identifie comme moyens incontournables d'une solution à la crise écologique rien moins que « la propriété collective des moyens de production, une planification démocratique qui permette à la société de définir les buts de la production et les investissements, et une

¹ MATTHYS Jean, « [Qu'est-ce que l'écosocialisme ? \(1\). A la racine de la crise écologique](#) », *Analyse FTU* n°14, décembre 2023.

nouvelle structure technologique des forces productives »². C'est à cette notion de planification économique dans une perspective à la fois écologique et démocratique que la présente analyse sera consacrée³.

La planification économique désigne dans son sens le plus large un mécanisme d'allocation des ressources qui ne repose pas sur les mécanismes du marché. Dans le cadre marchand, l'investissement est réalisé par des acteurs privés à des fins de profit dans un cadre où la seule régulation se fait par la sanction de la « main invisible », c'est-à-dire par le jeu anarchique de l'offre et de la demande. En revanche, dans un cadre de planification, qui peut être plus ou moins centralisée, une autorité publique détermine a priori des besoins sociaux à satisfaire et organise les investissements requis pour leur satisfaction. Selon les modèles, la planification peut chercher à remplacer le marché, ou continuer à exister à côté et en complément du marché. Il est important de noter que la plupart des économies modernes sont des économies mixtes, mêlant à divers degrés des mécanismes de marché et des mécanismes de planification⁴. Notons enfin que des éléments de planification peuvent se trouver dans des politiques publiques fort différentes : contrôle des prix, subsides et subventions, primes à la production, politique de grands travaux, distribution directe de ressources auprès de la population, etc.

PLANIFICATION ET ECOLOGIE

Dans la pensée écosocialiste, la question de la planification se présente comme une réponse à la catastrophe écologique en cours. Face à cette catastrophe dont les effets se font déjà sentir à travers le globe, une restructuration profonde de l'économie doit avoir lieu. Selon les mots de Michael Löwy, « pour éviter le réchauffement global et d'autres dangers menaçant la survie humaine et écologique, des secteurs entiers de l'industrie et de l'agriculture doivent être supprimés, réduits ou restructurés, et d'autres doivent être développés, tout en fournissant le plein emploi pour tous »⁵. Or, c'est précisément l'ampleur d'une telle transformation qui exigerait le recours à quelque chose d'aussi complexe et radical que la planification.

Une transformation si radicale est impossible sans le contrôle collectif des moyens de production et la planification démocratique de la production et des échanges. Les décisions démocratiques sur l'investissement et le développement technologique doivent remplacer leur contrôle par les entreprises capitalistes, les investisseurs et les banques, afin de servir à long terme le bien commun de la société et de la nature⁶.

La planification publique doit ainsi remplacer la gestion par le marché, pour des

² LOWY Michael, *Ecosocialisme. L'alternative radicale à la catastrophe écologique capitaliste*, Paris, Mille et une nuits (Fayard), 2011, p. 33.

³ Les réflexions présentées dans cette analyse mériteraient d'être prolongées à partir de l'ouvrage récemment publié consacré à cet enjeu : DURAND Cédric et KEUCHEYAN Razmig, *Comment bifurquer. Les principes de la planification écologique*, Paris, La Découverte, 2024.

⁴ Ainsi Emmanuel Macron a créé en 2022 un « secrétariat général à la Planification écologique », et l'Etat belge est doté d'un « Bureau fédéral du plan » depuis 1959.

⁵ LOWY M., *op. cit.*, p. 213.

⁶ *Ibid.*

raisons à la fois d'efficacité et de légitimité. Pour des raisons d'*efficacité* d'abord, parce que le marché capitaliste concurrentiel contraint structurellement les entreprises à la seule satisfaction de la pulsion du profit et de la rentabilité à tout prix. Pas de place dans les intérêts de ces acteurs privés pour un renoncement aux profits à court terme au nom d'un intérêt écologique global et à long terme. Pour des raisons de *légitimité* ensuite, parce que seule une délibération démocratique pourra rendre juste et acceptable le nécessaire arbitrage des besoins sociaux et priorités écologiques dans la transition.

Il s'agit ainsi pour Löwy d'inventer et mettre en place une forme de « planification démocratique locale, nationale et, tôt ou tard, internationale » définissant :

1. Quels produits devront être subventionnés ou même distribués gratuitement ;
2. Quelles options énergétiques devront être poursuivies, même si elles ne sont pas, dans un premier temps, les plus « rentables » ;
3. Comment réorganiser le système des transports, en fonction de critères sociaux et écologiques ;
4. Quelles mesures prendre pour réparer, le plus vite possible, les gigantesques dégâts environnementaux laissés « en héritage » par le capitalisme⁷.

Mais pour les écosocialistes, la planification n'est pas destinée à se réduire à la période de transition vers une économie écologiquement soutenable : elle a vocation à se prolonger comme mode d'organisation et de gestion normal et durable de l'économie. Il s'agit alors de mettre fin au règne despotique de l'économie de marché et de centrer le mode de production sur la satisfaction des besoins réels de la population, démocratiquement définis – besoins qui ne peuvent qu'inclure la sauvegarde de l'environnement comme condition *sine qua non* de toute vie digne d'être vécue.

PLANIFICATION ET DEMOCRATIE

Au vu de l'histoire du XX^e siècle, parler de planification démocratique aujourd'hui ne va a priori pas de soi. Comme l'écrit le philosophe Guillaume Fondu :

Le thème de la planification, s'il semble revenir sur le devant de la scène avec les questions écologiques, constitue aujourd'hui l'héritage sans doute le plus problématique du marxisme. Du fait de son appartenance au champ de la théorie économique d'une part, il souffre en effet de l'hégémonie du discours *mainstream* et de sa défense inconditionnelle du marché et apparaît dans cette optique comme une pure et simple aberration. D'autre part, du fait de la centralisation des décisions que suppose toute planification, il est considéré comme l'une des dimensions, sans doute la plus saillante, de ce « totalitarisme » qui constitue aujourd'hui l'un des spectres politiques repoussoirs les plus massifs⁸.

Face à la thèse libérale d'un lien supposément indémêlable entre planification et totalitarisme, la réponse de Löwy est sans appel : « ce n'est pas la planification qui a

⁷ *Ibid.*, p. 37.

⁸ FONDU Guillaume, « Une théorie marxiste de la planification est-elle possible ? », in *Actuel Marx*, n° 65, Dossier : « La planification aujourd'hui », mars 2019, p. 14.

mené à la dictature »⁹. C'est pour lui au contraire la dérive bureaucratique des Etats socialistes qui a produit une forme désastreuse, injuste et inefficace de planification – et d'ailleurs tout à fait productiviste. Le bilan de l'échec de l'entreprise soviétique ne devrait pas signer la fin de tout projet de planification. « L'échec de l'URSS illustre les limites et les contradictions d'une planification bureaucratique, dont l'inefficacité et le caractère arbitraire ont précipité la chute du régime : il ne peut pas servir d'argument contre l'application d'une planification réellement démocratique »¹⁰. Il est important aujourd'hui de refuser l'identification idéologique entre planification et autoritarisme, et de défendre la possibilité d'une planification démocratique et écologique.

Plus encore, il s'agit de défendre qu'une forme de planification est non seulement compatible, mais même rigoureusement *nécessaire* à l'accomplissement d'une norme démocratique maximale, entendue comme « la participation de tous les individus au contrôle des institutions et rapports sociaux dont leur vie dépend »¹¹. Non seulement la planification n'est pas conceptuellement condamnée à être autoritaire ou liée à un Etat totalitaire, mais c'est même une certaine forme de planification, et non pas le marché capitaliste, qui est en mesure de réaliser la promesse de l'idéal démocratique dans la sphère de l'économie.

Il s'agit alors d'arracher la planification au spectre du totalitarisme, pour arracher la démocratie au despotisme du marché qui se présente souvent dans la bouche des libéraux comme la forme la plus démocratique d'organisation de la production et des échanges. Or le jeu de l'offre et de la demande n'est qu'une mascarade de démocratie : d'une part parce qu'elle masque le despotisme réel du capital sur le travail, du profit sur les besoins ; d'autre part parce que les relations d'échanges marchands n'ont rien à voir avec la pratique démocratique de la délibération collective réfléchie, entre égaux et égales, sur les fins et les moyens de la vie sociale.

La conception écosocialiste de la planification se révèle alors n'être rien d'autre que l'exigence d'une démocratisation radicale de l'économie, c'est-à-dire l'extension du champ d'application de la souveraineté politique du peuple jusqu'à la sphère de la production économique.

S'il est certain que les décisions politiques ne doivent pas revenir à une petite élite de dirigeants, pourquoi ne pas appliquer le même principe aux décisions d'ordre économique ? A fortiori, lorsque la chose économique est la matière politique par excellence¹².

En effet, s'il est une chose que la catastrophe écologique en cours révèle de manière brûlante, c'est bien que la question de la production économique et de son contrôle constitue une question hautement politique, tant les conséquences de la production et de la consommation concernent l'ensemble des individus à l'échelle locale, nationale et même internationale. Il est alors nécessaire de franchir la limite que la

⁹ LOWY M., *op. cit.*, p. 57.

¹⁰ *Ibid.*, p. 58.

¹¹ CUKIER Alexis, « [Démocratiser le travail](#) », in revue *Politique*, Actes de la 95^e Semaine sociale du MOC, pp. 74-75. Consultable en ligne sur :

¹² LOWY M., *op. cit.*, p. 58.

démocratie libérale a arbitrairement imposée à la sphère de la délibération collective depuis la fin du XVIII^e siècle : la démocratie n'a pas à s'arrêter devant les portes de l'entreprise et du marché. Encore moins à s'y agenouiller.

PLANIFICATION ET LIBERTE

Compatible et même nécessaire à la réalisation de la norme démocratique, la planification deviendrait dès lors pour Löwy l'instrument d'une nouvelle forme de liberté collective, contre le despotisme du profit capitaliste et les simulacres de liberté vendus sur les marchés.

Loin d'être « despotique », l'écosocialisme, en définissant la politique collective aux niveaux local, régional, national et international, vise l'exercice de la liberté et de la responsabilité par l'ensemble de la société. Cette liberté de décision constitue une libération des « lois » économiques aliénantes du système capitaliste favorisant la croissance¹³.

Dans une telle perspective, la délibération collective n'est pas un frein à la liberté, mais constitue au contraire la manière qu'a la société politique d'exercer un réel pouvoir de décision sur son propre destin. Löwy semble ici renouer avec ce que Benjamin Constant caractérisait comme la conception de la liberté chez les Anciens (pensons à la démocratie athénienne) : non pas la liberté comme repli individualiste sur la sphère privée (caractéristique de la liberté chez les Modernes), mais comme participation directe des citoyen·nes à la vie démocratique de la Cité afin de débattre et de se doter de leurs propres normes collectives¹⁴. Le marché capitaliste n'apparaît plus alors comme la forme économique adéquate à la liberté démocratique, mais au contraire comme l'imposition d'une norme indiscutable (la rationalité économique et la loi du profit) sur l'ensemble des sphères de l'existence. Alors que la démocratie porte une exigence d'autonomie¹⁵, la société capitaliste est une société de l'hétéronomie, où règne la loi arbitraire de la divinité du marché. Quelle liberté dans une société tout entière soumise à la seule norme de la production de profit par la marchandisation de tout ce qui existe ? Quelle autonomie quand toute décision politique, toute loi, et même toute forme de vie humaine se voient en dernière instance jugées dans leur capacité ou non à faire grossir le capital ?

Mais la planification, même écologique et démocratique, ne risque-t-elle pas de porter atteinte à la liberté individuelle, du point de vue des travailleurs autant que des consommateurs, pris individuellement mais aussi au niveau des collectivités et communautés locales ? Non pas, car pour Löwy, il ne s'agit pas de planifier l'intégralité de la vie économique jusque dans ses moindres détails : « il ne s'agit pas de planifier l'administration des restaurants, des épiceries, des boulangeries, des petits magasins, des entreprises artisanales ni même des services »¹⁶. La planification peut être compatible avec une décentralisation relative de certaines instances de

¹³ *Ibid.*, pp. 212-213.

¹⁴ CONSTANT Benjamin, « [De la liberté des Anciens comparée à celle des Modernes](#) », Discours prononcé à l'Athénée royal de Paris, 1819.

¹⁵ Au sens de la capacité à se donner sa propre loi, et de ne pas subir une loi héritée ou imposée.

¹⁶ LOWY M., *op. cit.*, p. 60.

décision. Par exemple, Löwy soutient que « la planification n'est pas en contradiction avec l'autogestion des travailleurs dans leurs unités de production »¹⁷. « La planification socialiste doit être fondée sur un débat démocratique et pluraliste, à chaque niveau de décision »¹⁸, alliant démocratie directe et démocratie représentative sur différentes échelles.

Ici encore il faut renverser les alternatives infernales auxquelles l'idéologie libérale nous condamne pour verrouiller toute possibilité de bifurcation écologique et sociale. La supposée décentralisation du marché capitaliste est en réalité le vecteur d'une grande concentration non seulement de richesses, mais aussi de pouvoir de décision sur les grands enjeux de la production des biens et services, et donc de la satisfaction (ou non) des besoins humains et écologiques fondamentaux. Et inversement, la supposée centralisation impliquée par la planification peut en réalité (et pour les écosocialistes *devrait*) se déployer sous la forme d'un processus de délibération démocratique compatible avec une forte dose de décentralisation et de subsidiarité¹⁹.

Mais s'il s'agit de combiner une souveraineté collective à l'échelle de la société politique globale avec un droit à l'autogestion à l'échelon local (au niveau du territoire et de l'entreprise notamment), il semble inévitable que des formes de dissensions, de tensions voire de conflictualités apparaissent entre ces différents niveaux et entre les différents acteurs. Löwy en est bien conscient, et ne considère pas cela comme une objection.

Les conflits existeront et se feront jour : entre les besoins de protection environnementale et les besoins sociaux, entre les obligations en matière d'écologie et la nécessité de développer les infrastructures de base, entre les habitudes populaires de consommation et le manque de ressources. Ce sera le rôle de la planification démocratique, dans une perspective écosocialiste libérée des contraintes du capital et du profit, de les résoudre grâce à des discussions ouvertes et pluralistes conduisant la société elle-même à prendre les décisions. Une telle démocratie, commune et participative, est le seul moyen non pas d'éviter de faire des erreurs, mais de les corriger par la collectivité sociale elle-même²⁰.

Il ne peut s'agir de défendre une vision irénique d'une démocratie économique sans conflits. Au simulacre de la paix des consommateurs et des marchands occultant les inégalités et la violence des rapports d'exploitation, il faut opposer la mise au grand jour des conflits dans un espace délibératif rendant possible leur traitement polémique par la collectivité. Au solutionnisme techno-industriel du capitalisme, il faut opposer une éthique de l'apprentissage collectif, et du droit à l'erreur. La planification écosocialiste s'accompagne ainsi d'une véritable dimension éthique – « non pas une éthique des comportements individuels [qui vise] à culpabiliser les personnes [ou] à promouvoir l'ascétisme ou l'auto-limitation » comme on en retrouve

¹⁷ *Ibid.*

¹⁸ *Ibid.*, p. 62.

¹⁹ Principe selon lequel une autorité ou un niveau de pouvoir donné ne peut effectuer que les tâches qui ne peuvent pas être réalisées à l'échelon inférieur ; autrement dit, la responsabilité d'une action publique revient à l'entité compétente la plus proche des personnes qui sont directement concernées par cette action.

²⁰ *Ibid.*, pp. 73-74.

parfois dans certains discours écologistes²¹ – mais une éthique collective et proprement démocratique.

Tant que les décisions économiques et les choix productifs restent aux mains d'une oligarchie de capitalistes, de banquiers et de technocrates – ou, dans le disparu système des économies étatisées, d'une bureaucratie échappant à tout contrôle démocratique – on ne sortira jamais du cycle infernal du productivisme, de l'exploitation des travailleurs et de la destruction de l'environnement. La démocratisation économique – qui implique la socialisation des forces productives – signifie que les grandes décisions concernant la production et la distribution ne sont pas ni prises par les « marchés » ni par un Politburo, mais par la société elle-même, après un débat démocratique et pluraliste, où s'opposent des propositions et des options différentes. Elle est la condition nécessaire de l'introduction d'une autre logique socio-économique, et d'un autre rapport à la nature²².

PLANIFICATION ET PROJET DE SOCIETE

Pour Löwy, « instaurer l'écosocialisme » signifie mettre en place « une société où la production et la consommation sont démocratiquement décidées par l'ensemble de la population, selon des critères sociaux et écologiques qui échappent à la logique du marché et du profit »²³. Dans la terminologie de Karl Polanyi, on peut dire qu'il s'agit de « réencastrer » l'économie, c'est-à-dire de la mettre au service d'une vie sociale qui ne se réduit pas à la satisfaction des besoins de l'économie du profit²⁴. L'enjeu est alors de soumettre politiquement le champ économique à la satisfaction des besoins sociaux démocratiquement définis dans le cadre des nouvelles contraintes écologiques, plutôt que de soumettre l'ensemble de la société et de la nature à la valorisation indéfinie du capital.

La planification fait alors sortir l'économie de la position d'autonomie qu'elle a conquise en se « désencastrant » du social au long du développement du mode de production capitaliste. Mais la planification fait alors rejaillir la question que la domination capitaliste sur la vie économique autant que sur la vie politique nous empêche de nous poser : à savoir celle d'un « projet politique collectif d'ampleur »²⁵ qui soit partagé et désirable. En effet, « toute planification va de pair avec la temporalité longue d'un projet »²⁶. Contrairement à la loi aveugle du profit et à la solitude du consommateur, la planification démocratique pose une question à la société qu'aucune logique économique ne peut résoudre par avance. « La planification n'est jamais seulement économique : elle suppose la construction par les sociétés d'un "récit collectif", c'est-à-dire l'implication du plus grand nombre dans la préparation

²¹ LOWY M., *op. cit.*, p. 122. Voir MATTHYS J., « [Rendre l'écologie populaire. Réflexions à partir du dernier ouvrage de Fatima Ouassak](#) », Analyse FTU n°3, juin 2023.

²² LOWY M., *op. cit.*, p. 124.

²³ *Ibid.*, p. 132.

²⁴ POLANYI Karl, *La grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*, Paris, Gallimard, 2009 [édition originale 1944].

²⁵ FONDU G., *op. cit.*, p. 24.

²⁶ *Ibid.*, p. 23.

de l'avenir »²⁷.

Si la planification est un terme qui fâche, tout en s'imposant comme un thème essentiel des décennies à venir, c'est parce qu'elle remet en jeu la nécessité d'un véritable projet politique partagé, et la mise au travail démocratique de toutes et tous. Ainsi comprise, la planification démocratique est sans doute la forme d'organisation de la vie économique qui correspond le plus aux principes et pratiques de l'éducation permanente.

Le temps long de la planification et les différents débats qu'elle implique sa mise en œuvre démocratique (quelles qu'en soient les modalités concrètes) implique la possibilité pour les sujets humains d'une prise de distance vis-à-vis de soi, permise par l'inscription dans différents collectifs, et d'une reconquête processuelle de leur autonomie au fur et à mesure d'un processus d'apprentissage. Ce dernier doit être opposé à celui que la tradition autrichienne [néolibérale] met au crédit du capitalisme puisqu'il s'agit non pas ici de révéler des préférences et de favoriser l'innovation mais de rendre possibles des choix réfléchis et responsables susceptibles de modifier en profondeur les désirs immédiats prétendument spontanés, encouragés au contraire par l'économie marchande et son appareil publicitaire²⁸.

Pour les écosocialistes, la planification ne consiste pas à substituer l'autorité politique au marché en laissant intacte la notion de « préférence ». L'économie change de sens, et ne définit plus simplement l'art d'allouer des ressources finies en fonction de préférences individuelles que l'on considère comme données : il va s'agir de penser, délibérer et transformer les besoins. C'est ici que se joue une rupture radicale avec la philosophie libérale qui se refuse de discuter et discriminer entre les différentes « conceptions de la vie bonne », écho du refus de l'économie libérale à questionner les préférences des agents économiques. On le voit, le débat autour de la planification n'est en aucun cas uniquement technique, mais il est d'abord et avant tout *politique* : il ne peut faire l'économie d'une confrontation entre différentes « anthropologies normatives »²⁹, c'est-à-dire différentes conceptions de l'humain et du social.

CONCLUSION

Il ne peut s'agir de faire de la planification le nom d'une recette miracle. La planification n'est pas une solution technique à un problème technique : elle pose l'enjeu politique d'une définition collective des besoins sociaux et environnementaux. En un sens, de la planification, il y en a toujours eu, et il y en aura encore. La question n'est pas d'être pour ou contre la planification en soi, mais de se demander : quelle forme de planification voulons-nous ? Qui planifie ? A quelle échelle ? Avec quel mandat ? Selon quel processus décisionnel ? Et pour quel projet de société ?

²⁷ DURAND Cédric et KEUCHEYAN Razmig, « Présentation », in *Actuel Marx*, n° 65, Dossier : « La planification aujourd'hui », mars 2019, pp. 8-9.

²⁸ FONDU G., *op. cit.*, p. 23.

²⁹ FONDU G., *op. cit.*, p. 23.

Pour les écosocialistes, la planification devra être démocratique, écologique et aussi décentralisée que possible. Mais la planification maintient forcément quelque chose comme une « unicité décisionnelle »³⁰ de l'instance planificatrice, et une forme de contrainte sociale sans laquelle aucune décision, même démocratique, n'a le moindre sens. Selon le philosophe Guillaume Fondu, cette forme de contrainte démocratique ne constitue pas une contradiction mais bien une condition de la démocratie : « une décision n'est véritablement démocratique qu'à partir du moment où elle est effective, c'est-à-dire se traduit dans les actes et donc engage celles et ceux qui l'ont prise »³¹.

La planification ne prend son sens qu'au sein d'un projet global à portée culturelle et capable de rivaliser avec la domination du capital sur les corps et les esprits : « le discours de la planification, s'il entend gagner en consistance et être véritablement audible, doit aller de pair avec le développement d'une culture et d'éléments narratifs susceptibles de lui conférer la même extension que le discours libéral »³².

Jean MATTHYS

Chargé de recherches à la FTU

<p>Protection de la propriété intellectuelle : la FTU utilise le système de licences et de partage des connaissances Creative Commons http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/2.0/be/deed.fr</p> <p>Les notes d'éducation permanente sont mises à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage à l'Identique 3.0 non transposé. Les autorisations au-delà du champ de cette licence peuvent être obtenues auprès de christine.steinbach@ftu.be</p>	<p>FTU – Association pour une Fondation Travail-Université</p> <p>Chaussée de Haecht, 579 1030 Bruxelles +32-2-2463851</p> <p>Site éducation permanente : www.ftu.be</p> <p>Éditrice responsable : Dominique Decoux</p> 
--	---

Avec le soutien de la  FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

³⁰ *Ibid.*, p. 15.

³¹ *Ibid.*, p. 24.

³² *Ibid.*, p. 25.